



## Bureau Directeur du 7 avril 2007

Présents : Jacques Bettenfeld, Monique Ansquer, Georges Format, Jacques Taillefer (partiellement), Claude Perruchet, Alain Koubi

Excusés : Francis Arnault, Jean-Pierre Feuillan

Assistent : Joël Delplanque, Jean Férignac, Francis Serex, Philippe Bana, Olivier Mangin

sous la présidence de André Amiel.

La séance est ouverte à 9h, au siège de la FFHB

1 – Le procès verbal des réunions du Bureau Directeur des 21 février et 16 mars sont adoptés.

2 – Projet TV – Internet

Le Bureau Directeur entend une présentation de Serge Valentin relatif à un projet de diffusion vidéo par Internet. Il s'agit d'un projet visant à proposer à chaque fédération sa propre chaîne de télévision, sous la forme d'un magazine par mois (voire, à terme, hebdomadaire), accessible à tous par paiement à la séance, soit par abonnement. Les contenus comporteront des sujets d'actualités, de formation (entraîneurs, arbitres, ...), ainsi que des sujets d'archives. La diffusion différée d'évènements est compatible avec tous les engagements en cours.

Contrairement à d'autres, ce projet est compatible avec tous les opérateurs Internet. Il est financé par la société créatrice (droits Internet, journaliste, plateau, ...). La production des images peut être réalisée par les fédérations elles-mêmes (la vidéothèque de la FFHB est très largement fournie pour alimenter ce magazine). Le démarrage est prévu dès septembre 2007.

Le Bureau Directeur débat sur les apports de ce projet dans la communication fédérale, en répondant en particulier à une demande des clubs et des licenciés, et en créant une activité nouvelle pour le service vidéo de la FFHB.

3 – Fonctionnement institutionnel

3.1 – Sur proposition de la commission nationale d'organisation des compétitions, le Bureau Directeur délègue :

- à l'ESC Chaumont (Ligue de Champagne) l'organisation des phases finales des championnats de France moins de 18 ans masculins et féminines (16 et 17 juin 2007) ;
- à l'US Orléans (Ligue du Centre) l'organisation de la phase finale du challenge de France moins de 18 ans masculins (16 et 17 juin 2007) ;
- au HBC Loriol (Ligue du Dauphiné-Savoie) l'organisation de la phase finale du challenge de France moins de 18 ans féminines (16 et 17 juin 2007) ;
- à un groupement de clubs du Val d'Oise : AS Saint Ouen l'Aumône, Saint Brice, Cergy Pontoise, Saint Leu/Taverny (Ligue PIFO) l'organisation des phases finales des championnats de France N2 et N3 masculines et féminines (16 et 17 juin 2007).

3.2 - Suite au décès de Jean-Pierre Habay, conformément à l'article 14.13 des statuts, le poste vacant au Conseil d'Administration est pourvu par le candidat situé immédiatement après le dernier élu sur la liste dont est issu le membre défaillant, en l'occurrence Jean-Claude Donny.

3.3 - Conformément à l'article 12.3 du règlement intérieur fédéral, et sur proposition de Pierre-Michel Ferry, le Bureau Directeur approuve la désignation d'un nouveau membre au sein de la Commission Nationale de Contrôle et de Gestion : Mr Michel Le Boulch (Ligue de Bretagne).

3.4 - Conformément à l'article 12.3 du règlement intérieur, à l'article 2.5 du règlement disciplinaire et à l'article 6.6 du règlement disciplinaire particulier pour la lutte contre le dopage, et sur proposition de Jean Laterrot, le Bureau Directeur approuve la désignation de deux nouveaux membres au sein de la commission nationale de discipline : Mme Evelyne Thala (PIFE), Mme Annick Groppi (PIFE), en remplacement de Mrs Jean-Pierre Trelcat et Roland Ferreira, démissionnaires.

3.5 - Conformément à l'article 12.3 du règlement intérieur fédéral, et sur proposition de Jean-Claude Moreau, le Bureau Directeur approuve la désignation d'un nouveau membre au sein de la commission nationale d'organisation des compétitions : Mme Carmen Cusin (Ligue du Languedoc-Roussillon), en remplacement de Mr Lucien Carette.

3.6 – Pour rendre effective l'application par la FFHB des lettre-circulaires de l'IHF relatives à l'arbitrage (qui n'ont pas de valeur juridique en France tant qu'elles ne sont pas transposées dans les règles internes), le processus suivant est adopté :

- validation de la norme internationale IHF par le Bureau Directeur, qui décidera de la date d'application de cette nouvelle norme (surtout s'il y a changement de position de l'IHF en cours de saison),
- publication dans Handinfos de la décision du Bureau Directeur validant la nouvelle norme et du texte de cette nouvelle norme, afin de la rendre opposable à tous.

#### 4 – Suivi médical des équipes de France

La Direction Technique Nationale souhaite redéfinir le cadre d'intervention des médecins et kinésithérapeutes des équipes de France et procéder, désormais, sous forme d'appel à candidatures sur la base des missions définies pour chaque prestataire. Les interventions des médecins et kinésithérapeutes donneront lieu à paiement d'honoraires, ainsi qu'au remboursement de leurs frais de transport, de restauration et d'hébergement.

Le Bureau Directeur, après en avoir débattu, approuve le principe de ce nouveau dispositif et valide la diffusion du document d'appel à candidatures relatif à la période du 1er juin 2007 au 31 décembre 2007.

#### 5 – Développement

Le Bureau Directeur analyse les statistiques fédérales au 31 mars 2007 (licences compétitives uniquement). Il constate une stagnation qui prolonge la baisse enregistrée la saison dernière.

Il rappelle les moyens importants consentis par la Fédération dans le domaine du développement :

- humains : il existe dans chaque Ligue et dans chaque Comité des ADS, CTF ou CTS dont tout ou partie des missions concerne le développement, des postes ont été attribués dans le cadre du Mondial féminin 2007 ;
- financiers : de l'ordre de 1,5 M€ sur des actions telles que DFE, ZUS, évènements, communication, fonds emploi, ...

Les statistiques au 31 mars font apparaître une perte nette de 32 clubs, et font état de près de 200 clubs en sommeil ou en cessation d'activité.

En ce qui concerne les licenciés, les situations sont très variables selon les Ligues : des augmentations importantes sont observées, d'une centaine à plus de sept cents licenciés (et ce, quelquefois, avec une perte de clubs !), mais elles sont contrebalancées par des baisses sensibles, également d'une centaine à plus de cinq cents licenciés (et ce, quelquefois, avec un gain de clubs !).

Des analyses plus fines seront possibles grâce aux états par Comité et par année d'âge disponibles grâce à Gest'hand.

Plusieurs pistes de réflexion sont évoquées

- le développement quantitatif doit-il rester l'objectif prioritaire, ou ne doit-on pas s'attacher davantage à la qualité des prestations ?

- le développement quantitatif ne doit-il pas être la priorité des Comités, les Ligues se consacrant à la formation, à la détection, ce qui veut dire que la mission des cadres départementaux doit être exclusivement consacrée au développement ?
- ne doit-on pas attribuer les aides du fonds emploi en fonction de l'évaluation des résultats obtenus ?

#### 6 – Convention Collective Nationale du Sport


Suite à la réception d'un courrier de membres du personnel « collègue employés » en date du 2 avril 2007 d'une part, et d'un communiqué du délégué du personnel « collègue cadres » en date du 3 avril 2007 d'autre part, le Bureau Directeur demande à Monique Ansquer, Vice Présidente en charge des relations sociales et Olivier Mangin, Directeur Administratif et Financier, de continuer à mener les discussions pour le compte de la Fédération avec les délégués du personnel.

#### 7 – Elite masculine

Jacques Taillefer rend compte de la réunion des Présidents de club de D2 masculine tenue ce jour. Le sujet principal concernait l'intégration de la D2 masculine à la LNH. A l'unanimité des présents (9 clubs sur 16), il a été décidé d'engager le processus, sans toutefois préciser d'objectif en termes de date (en tout état de cause, pas avant le retour de la D2 à 14 clubs). Comme pour les D1 masculine et féminine, un cahier des charges sera établi, et des contacts seront pris le moment venu avec la LNH.

La séance est levée à 13h.

Claude PERRUCHET



Secrétaire Général

André AMIEL



Président de la FFHB